

RCS : TOULOUSE

Code greffe : 3102

Documents comptables

REGISTRE DU COMMERCE ET DES SOCIETES

**Le greffier du tribunal de commerce de TOULOUSE atteste l'exactitude des informations
transmises ci-après**

Nature du document : Documents comptables (B-S)

Numéro de gestion : 2020 B 04080

Numéro SIREN : 889 708 715

Nom ou dénomination : A.S PATRIMOINE CONSEIL

Ce dépôt a été enregistré le 18/09/2023 sous le numéro de dépôt B2023/028387

COMPTES ANNUELS

A.S PATRIMOINE CONSEIL

Exercice du 01/01/2022 au 31/12/2022

Bilan au 31/12/2022

628 Route de Bouloc
31620 Castelnau d'Estrètefonds

SIRET : 88970871500012

NAF : 6622Z

Certifié conforme à l'original

AS Patrimoine Conseil
628, Route de Bouloc
31620 Castelnau d'Estrètefonds
SIRET : 88970871500012

Bilan

Bilan Actif

Bilan Actif	Du 01/01/2022 au 31/12/2022			Au 31/12/2021
	Brut	Amort. Prov.	Net	Net
Capital souscrit non appelé				
Actif immobilis				
Immobilisations incorporelles				
Frais d'établissement				
Frais de développement				
Concessions, brevets et droits similaires				
Fonds commercial	15 038		15 038	6 632
Autres immobilisations incorporelles				
Avances et acomptes sur immobilisations incorporelles				
Immobilisations corporelles				
Terrains				
Constructions				
Installations techniques, matériel et outillages industriels				
Autres immobilisations corporelles				
Immobilisations en cours				
Avances et acomptes				
Immobilisations financières				
Participations évaluées selon mise en équivalence				
Autres participations				
Créances rattachées à des participations				
Titres immobilisés de l'activité en portefeuille				
Autres titres immobilisés				
Prêts				
Autres immobilisations financières				
ACTIF IMMOBILISÉ	15 038		15 038	6 632
Actif circulant				
Stocks et en-cours				
Matières premières, autres approvisionnements				
En-cours de production				
- De biens				
- De services				
Produits intermédiaires et finis				
Marchandises				
Avances et acomptes versés sur commandes				
Créances				
Clients et comptes rattachés	14 855		14 855	8 672
Autres				
Capital souscrit et appelé, non versé				
Valeurs mobilières de placement				
Actions propres				
Autres titres				
Instruments de trésorerie				
Disponibilités	19 197		19 197	4 468
Charges constatées d'avance	2 576		2 576	
ACTIF CIRCULANT	36 628		36 628	13 141
Frais d'émission d'emprunt à étaler				
Primes de remboursement des obligations				
Écarts de conversion actif				
TOTAL ACTIF	51 666		51 666	19 773

Bilan Passif

Bilan Passif	Du 01/01/2022	Du 01/09/2020
	Au 31/12/2022	Au 31/12/2021
Capitaux propres		
Capital social ou individuel (dont versé)	1 000	1 000
Prime d'émission, de fusion, d'apport		
Écarts de réévaluation		
Écart d'équivalence		
- Légale		
Réserves :		
- Statutaires ou contractuelles		
- Réglementées		
- Autres		
Report à nouveau	8 643	
Résultat de l'exercice (bénéfice ou perte)	12 243	8 643
Subventions d'investissement		
Provisions réglementées		
CAPITAUX PROPRES	21 886	9 643
Autres fonds propres		
Produits des émissions de titres participatifs		
Avances conditionnées		
Autres		
AUTRES FONDS PROPRES		
Provisions pour risques et charges		
- Risques		
Provisions pour :		
- Charges		
PROVISIONS POUR RISQUES ET CHARGES		
Emprunts et dettes		
Emprunts obligataires convertibles	9	
Autres emprunts obligataires		
- Au près des établissements de crédit	14 475	7 222
Emprunts et dettes :		
- Financières diverses	7 593	73
Avances et acomptes reçus sur commandes en cours		
- Fournisseurs et comptes rattachés	1 679	393
Dettes :		
- Fiscales et sociales	6 025	2 442
- Sur immobilisations et comptes rattachés		
Autres dettes		
Instruments de trésorerie		
Produits constatés d'avance		
EMPRUNTS ET DETTES	29 780	10 130
Écarts de conversion passif		
TOTAL PASSIF	51 666	19 773

Compte de résultat

Compte de résultat

Compte de résultat	Du 01/01/2022 au 31/12/2022			Au 31/12/2021
	France	Exportation	Total	Total
Produits d'exploitation				
Ventes de marchandises				
Production vendue				
- De biens				
- De services	71 445		71 445	47 910
Chiffre d'affaires net	71 445		71 445	47 910
Production				
- Stockée				
- Immobilisée				
Subventions d'exploitation reçues				
Reprises sur amortissements, dépréciations et provisions, transferts de charges			68	2 423
Autres produits				
PRODUITS D'EXPLOITATION			71 514	50 333
Charges d'exploitation				
Achats de marchandises (y compris droits de douane)				
Variation de stocks (marchandises)				
Achats de matières premières et autres approvisionnements				
Variation de stocks (matières premières et autres approvisionnements)				
Autres achats et charges externes *			42 272	38 477
Impôts, taxes et versements assimilés			505	484
Salaires et traitements			9 595	274
Charges sociales			2 755	869
- Amortissements sur immobilisations				
- Dépréciations sur immobilisations				
Dotations aux :				
- Dépréciations sur actif circulant				
- Provisions pour risques et charges				
Autres charges			1 861	
CHARGES D'EXPLOITATION			56 987	40 104
* Y compris :				
- Redevances de crédit-bail mobilier				
- Redevances de crédit-bail immobilier				
RÉSULTAT D'EXPLOITATION			14 527	10 229
Bénéfice attribué ou perte transférée				
Perte supportée ou bénéfice transféré				
Produits financiers				
Produits financiers de participation				
Produits des autres valeurs mobilières et créances actif immobilisé				
Autres intérêts et produits assimilés				
Reprises sur provisions, dépréciations et transferts de charges				
Différences positives de change				
Produits nets sur cessions de valeurs mobilières de placement				
PRODUITS FINANCIERS				
Charges financières				
Dotations financières aux amortissements, dépréciations et provisions				
Intérêts et charges assimilées			94	61
Différences négatives de change				
Charges nettes sur cessions de valeurs mobilières de placement				
CHARGES FINANCIÈRES			94	61
RÉSULTAT FINANCIER			-94	-61
RÉSULTAT COURANT AVANT IMPÔTS			14 432	10 168

Compte de résultat (Suite)

Compte de résultat (suite)	Au 31/12/2022	Au 31/12/2021
Produits exceptionnels		
Sur opérations de gestion		
Sur opérations en capital		
Reprises sur provisions, dépréciations et transferts de charges		
PRODUITS EXCEPTIONNELS		
Charges exceptionnelles		
Sur opérations de gestion	24	
Sur opérations en capital		
Dotations exceptionnelles aux amortissements, dépréciations et provisions		
CHARGES EXCEPTIONNELLES	24	
RÉSULTAT EXCEPTIONNEL	-24	
Participation des salariés		
Impôts sur les bénéfices	2 165	1 525
TOTAL DES PRODUITS	71 514	50 333
TOTAL DES CHARGES	59 271	41 690
BÉNÉFICE OU PERTE (Total des produits - Total des charges)	12 243	8 643

A.S PATRIMOINE CONSEIL
Société à responsabilité limitée
au capital de 1 000 euros
Siège social : 628 RTE DE BOULOC
31620 CASTELNAU D'ESTRETEFONDS
889 708 715 RCS TOULOUSE

PROCÈS-VERBAL DES DÉCISIONS
DE L'ASSOCIÉ UNIQUE DU 30 JUIN 2023

L'an 2023,
Le 30 Juin,
A 16 Heures,

Monsieur Atila SABUNCULAR,
demeurant 628 route de Bouloc 31620 CASTELNAU D ESTRETEFONDS,

Propriétaire de la totalité des 1 000 parts sociales de 1 euros composant le capital social de la société A.S PATRIMOINE CONSEIL,

Associé unique et seul gérant de ladite Société,

1. A préalablement exposé ce qui suit :

En sa qualité de gérant de la Société, Monsieur Atila SABUNCULAR, associé unique, a établi et arrêté les comptes annuels de l'exercice clos le 31/12/2022. La Société est une petite entreprise au sens de l'article L. 123-16 du Code de commerce et est donc dispensée de l'obligation d'établir un rapport de gestion, conformément aux dispositions de l'article L. 232-1 IV du Code de commerce modifié par la loi n° 2018-727 du 10 août 2018.

2. A pris les décisions suivantes :

- Approbation des comptes de l'exercice clos le 31/12/2022,
- Affectation du résultat de l'exercice,
- Conventions visées à l'article L. 223-19 du Code de commerce,
- Rémunération de la gérance,
- Délégation de pouvoirs pour l'accomplissement des formalités.

PREMIERE DÉCISION

L'associé unique approuve les comptes annuels de l'exercice clos le 31/12/2022, ainsi que les opérations traduites dans ces comptes.

AS

L'associé unique prend acte, conformément à l'article 223 quater du Code général des impôts, qu'au cours de l'exercice écoulé aucune somme n'a été enregistrée au titre des dépenses ou charges non déductibles fiscalement visées à l'article 39, 4 du Code général des impôts.

DEUXIEME DÉCISION

L'associé unique décide d'affecter le bénéfice de l'exercice clos le 31/12/2022 s'élevant à 12 243 euros de la manière suivante :

Bénéfice de l'exercice	12 243 euros
------------------------	--------------

Auquel s'ajoute :

Le report à nouveau antérieur	8 643 euros
Pour former un bénéfice distribuable de	20 886 euros

En totalité au compte "report à nouveau" qui s'élève ainsi à 20 886 euros.

Conformément à la loi, l'associé unique constate qu'aucun dividende n'a été distribué depuis la constitution de la Société.

TROISIEME DÉCISION

L'associé unique déclare qu'aucune convention visée à l'article L. 223-19 du Code de commerce n'est intervenue au cours de l'exercice écoulé.

QUATRIEME DÉCISION

L'associé unique décide d'approuver sa rémunération en qualité de gérant allouée au cours de l'exercice écoulé, qui s'est élevée à un montant brut de 6 016 euros (rémunération versée + CRDS et part de CSG non déductible).

En outre, l'associé unique approuve la prise en charge par la Société des cotisations obligatoires et facultatives assises sur sa rémunération en qualité de gérant.

Cotisations obligatoires comptabilisées en charges sur l'exercice : 1 581 euros

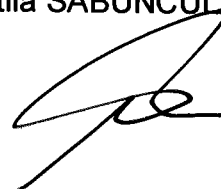
Cotisations facultatives (prévoyance, retraite,..) comptabilisées en charges sur l'exercice : 1 998 euros

CINQUIEME DÉCISION

L'associé unique donne tous pouvoirs au porteur de copies ou d'extraits du présent procès-verbal pour remplir toutes formalités de droit.

De tout ce que dessus, il a été établi le présent procès-verbal signé par l'associé unique et consigné sur le registre de ses décisions

Atila SABUNCULAR



A.S PATRIMOINE CONSEIL
Société à responsabilité limitée
au capital de 1 000 euros
Siège social : 628 RTE DE BOULOC
31620 CASTELNAU D'ESTRETEFONDS
889 708 715 RCS TOULOUSE

DÉCISIONS DE L'ASSOCIÉ UNIQUE
DU 30 JUIN 2023

DÉCISION D'AFFECTATION DU RÉSULTAT
DE L'EXERCICE CLOS LE 31/12/2022

DEUXIEME DÉCISION

L'associé unique décide d'affecter le bénéfice de l'exercice clos le 31/12/2022 s'élevant à 12 243 euros de la manière suivante :

Bénéfice de l'exercice	12 243 euros
------------------------	--------------

Auquel s'ajoute :

Le report à nouveau antérieur	8 643 euros
Pour former un bénéfice distribuable de	20 886 euros

En totalité au compte "report à nouveau" qui s'élève ainsi à 20 886 euros.

Conformément à la loi, l'associé unique constate qu'aucun dividende n'a été distribué depuis la constitution de la Société.

Certifié conforme
La Gérance

